

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 28/03/2023
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito : On ne lâche rien	p. 1	Le 2nd degré en Sarthe	p. 3
La bienveillance au lycée	p. 2	3,2... un pacte	p. 4

L'ÉDITO

On ne lâche rien !

par Laurent Blancs

Une mobilisation sociale historique depuis le 19 janvier, des sondages indiquant tous que son projet de réforme est rejeté par les 2/3 de la population et par 90 % des salariés et l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, n'y ont pas suffi : Emmanuel Macron a usé de tous les artifices que lui offre la Constitution bonapartiste de 1958 pour faire adopter son injuste, injustifiée et inique réforme des retraites.

Enfermé dans son déni de réalité, le monarque républicain a eu recours à l'outil constitutionnel, mais profondément anti-démocratique, du 49-3 pour imposer sa volonté à tout un peuple. Un peuple qui continue à lui dire, à travers son extraordinaire mobilisation, qu'il ne veut pas de la retraite à 64 ans. Ce peuple il faut l'entendre et non le mépriser. L'obstination et la surdité du Chef de l'État ne peuvent conduire qu'à une catastrophe démocratique. Minoritaire dans la population et à l'Assemblée, Macron est plus seul que jamais ; le roi est nu. Et ce serait ce monarque solitaire, déjà en fin de règne, qui prétendrait nous imposer sa volonté ? Non ! La légitimité est de notre côté et nous continuerons inlassablement, avec l'intersyndicale, à nous mobiliser pour obtenir

l'abandon de cette funeste loi.

Car, si le forcené de l'Élysée est plus que jamais affaibli et seul, les organisations syndicales ont prouvé leur force. Elles ont su, depuis 3 mois, mettre des millions de personnes dans la rue pour manifester pacifiquement et crier leur refus de cette contre-réforme ; elles ont su, unies, gagner la bataille de l'opinion et démonter un à un les mensonges de l'exécutif. Ces mêmes organisations syndicales que l'on disait illégitimes, non représentatives, affaiblies, que le macronisme n'a cessé de détruire depuis 6 ans ont montré, une nouvelle fois, leur utilité comme outil de défense du monde du travail et de transformation sociale.

Alors, renforçons le syndicalisme, syndiquons en nombre nos collègues pour être aujourd'hui, mais aussi demain, plus forts face à un pouvoir qui, telle une bête blessée, aura la tentation de la fuite en avant. Aujourd'hui comme demain un syndicalisme puissant est le seul à même de protéger les travailleuses et les travailleurs.

**Aujourd'hui comme demain,
tous ensemble,
on ne lâche rien !**

La Bienveillance au lycée et ses effets sur la posture professionnelle des enseignants

par Alexis Marganne

Nous ne définirons pas la bienveillance. Nul besoin. Mais depuis l'École de la confiance, elle est devenue prégnante. Il est difficile d'être contre cette valeur qui n'est définie dans aucun texte réglementaire et dont le contenu ne fait l'objet d'aucune construction collective. Bien au contraire, si on le faisait, le management ne pourrait plus contraindre en prononçant le mot. En effet, qui est contre la bienveillance ? C'est une question rhétorique comme qui est contre un bon enseignement ?

Sauf que le management ne peut parler de qualité de l'enseignement. En effet, en dehors des IPR qui ne sont pas dans les établissements, personne ne peut s'opposer aux enseignants, seuls maîtres de leur Art : la liberté pédagogique, chèrement acquise, le garantit. Mais en parlant de bienveillance envers les élèves, n'importe qui se sent fondé à juger nos pratiques : « vos notes démotivent les élèves », « le cours avance trop vite et les élèves sont épuisés », « vous donnez trop de travail et ils peinent »... « J'ai les parents qui me parlent du stress de leur enfant »... Et donc, implicitement : vous ne voulez pas le bien des élèves ? Question rhétorique. Et que dire en retour ? Que les programmes sont trop denses ? Que les épreuves du bac sont trop tôt ? Que rien n'a été fait pour cette classe difficile ? On ne vous écouterait pas. Une réponse simple et rapide est impossible.

La bienveillance s'installe alors comme un formidable moyen de management. Et les effets insidieux, invisibles mais profonds se révèlent désormais dans les conseils de classe. Partagez-vous l'impression que nous subissons de plus en plus des conseils inutilement très longs au lycée ? Voici une proposition d'explication.

1. La réforme des lycées complexifie l'orientation des élèves de Seconde et de 1ères générales avec les trois spécialités et celles à abandonner.
2. Parcoursup rend toutes les filières du Supérieur sélectives. Désormais, on joue le destin de l'élève dans tous les conseils de classe de 1ères et Tles.
3. Dans le même temps, en corrigeant le bac, nous voyons que notre liberté d'appréciation, notre maîtrise de l'art d'évaluer ne pèsent pas grand chose face aux exigences de correction.

4. Parcoursup nous impose la pression des élèves, des familles, des directions et des IPR. La note devient d'abord un objet social qui doit satisfaire les aspirations des familles. Elle doit toutefois garder un minimum de valeur pédagogique, sans quoi, les bons élèves ne pourraient légitimement se dire bons et faire valoir ce statut dans les filières du Supérieur. La bienveillance est mobilisée pour nous contraindre dans une évaluation pleine de contradictions.

5. Ajoutez des programmes hors-sols et trop denses : vous constatez que vos classes comprennent de moins en moins et ne sont pas prêtes pour l'examen. Vous percevez que votre travail n'est plus de qualité à cause de l'impossibilité à faire tout ce qu'on vous demande.

Résultat ? Vos savoir-faire d'évaluateur et d'enseignant vous échappent de plus en plus. Comme tout travailleur, vous détestez vous sentir inutile. Alors, il vous faut trouver une nouvelle utilité. L'espace du conseil de classe le permet.

Il est de moins en moins composé d'une équipe d'enseignants mais de plus en plus d'experts indépendants rivaux qui prétendent savoir ce qui est le mieux pour l'élève. Les compliments sont refusés ou mon collègue met une moyenne trop basse ? J'interviens au nom de la bienveillance. Je défends ma matière lors des orientations pour défendre mon poste et mes heures sup : j'interviens au nom de la bienveillance. Parcoursup est compliqué, je mobilise toute mon expertise et expérience pour dire que les commissions d'étude ne prendront jamais ce dossier ou cette spécialité : sous-entendu, ne pas m'écouter serait malveillant car l'élève en souffrirait. Puisque je suis dépossédé de mon Art, je peux trouver une utilité en étant l'Expert en bienveillance. Ou alors, comme moi, vous vous taisez. Un conseil de classe qui réunit des experts est très long, vide de sens et perd de vue l'Elève, l'Education et l'Enseignement. La bienveillance balaie notre Dignité au travail !

Soyez assuré.e qu'au Snes 72, dans les nombreux conflits liés à la notation des collègues, nous les soutenons indéfectiblement parce qu'il s'agit de notre Dignité à tous et toutes !

Le second degré en Sarthe : les points chauds de l'hiver 2023

par Lionel Quesne

2 janvier : Manque de personnels AESH au collège du vieux Chêne

L'équipe enseignante tire la sonnette d'alarme. Selon elle, plusieurs élèves en situation de handicap ne seraient pas accueillis dans de bonnes conditions par manque d'encadrement. Tiens donc ! Est-ce possible ?

2 février : Une délocalisation du collège Costa-Gravas ?

Le Conseil départemental mène une réflexion sur une nouvelle sectorisation des collèges. Anthony Trifaut, vice président en charge de l'éducation au Département, se défend de vouloir fermer des collèges même s'il se demande s'il est « judicieux de garder deux petits collèges de 200 et 220 ? » Mais à qui peut-il bien penser ?

Au Mans, la phase de concertation avec les différents acteurs (Département, Ville, Direction académique, principaux et membres des conseils d'administration) se déroulera au printemps afin de réinterroger le périmètres des différents secteurs. La nouvelle carte sera applicable à la rentrée scolaire 2024.

Dans ce cadre une attention toute particulière est portée au collège Costa-Gravas du quartier des Sablons, rapidement reconstruits après un incendie en 2012. Arguant de la dégradation précoce du bâti (des préfabriqués), de l'absence de demi pension et de la quasi inexistence de mixité sociale (6° établissement le plus défavorisé de France, le premier en métropole), A. Trifaut avance l'éventualité d'une « délocalisation » du collège qui serait reconstruit à quelques kilomètres de son actuel emplacement.

15 février : le plastique, c'est fantastique... ou pas

Les éventuels candidats peuvent toujours chercher sur parcourup le BTS Europlastics et composite du Lycée Sud, il n'y est pas. Sans aucune forme de concertation Région et Rectorat l'on supprimé sans en informer les personnels ni même les pro-

fessionnels du secteur qui pourtant peine à recruter.

Grace à l'intense mobilisation des enseignants soucieux de maintenir une formation recherchée et f partie intégrante de l'identité de l'établissement, la rectrice a annoncé la réouverture du BTS pour la rentrée 2023... mais uniquement en alternance. Ah ce dogme régional rencontrant la volonté macroniste de favoriser l'apprentissage !

27 février : L'encre gèle dans les stylos au Petit-Versailles

Le chauffage toujours défaillant au collège du Petit-Versailles à la Flèche où la température tourne autour des 10 °C dans certaines salles de classe. Après un débrayage du personnel, les cours de l'après-midi sont finalement annulés. Cette alarme fait suite à une première mobilisation en décembre, exactement pour les mêmes raisons. Que de bienveillance pour les personnels et les usagers !

10 mars : C'est encore loin, le gymnase ?

Cinq ans après l'incendie, le gymnase de la Briqueterie n'est toujours pas reconstruit. Les professeurs d'EPS du collège voisin, le Vieux Colombier, s'agacent de ce retard aux motifs qu'ils doivent prendre le car pour faire cours au gymnase d'Étival ou de Rouillon, que sur deux heures de cours, une seule est consacrée effectivement à l'EPS, qu'ils doivent emporter leur matériels et que ce n'est pas pratique, que cela coûte cher au département (entre 50 000 et 70 000) et que le bilan carbone est lourd. Mais de quoi se plaignent-ils ? Ils préféreraient y aller à pied. Remarque, ça ferait un échauffement.



3,2... un pacte

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Au cas où nos fins d'années ne seraient pas assez animées avec la finalisation de répartition des Dotations Horaires Globales du fait des multiples incertitudes que notre ministère s'échine à faire peser sur les équipes (entre la question de la Technologie, les départs en retraite empêchés par le projet de réforme, les berceaux de stagiaires si tant est qu'il y en ait, etc...), une nouvelle menace plane dans un horizon tout proche : le Pacte !

Le candidat Macron avait promis une revalorisation de 10 % du corps enseignant. Quand la bise fut venue, en janvier, nul denier n'a été pourvu. En lieu et place se sont ouvertes des réunions ministérielles sur ce qui a été dénommé d'un côté le socle et de l'autre le pacte. Comme vous pourrez en juger ci-après, le fruit de ces échanges fut tel que l'ensemble des organisations syndicales aura fini par boudier ou quitter la table du ministère.

Alors qu'en est-il ? Du côté du socle, destiné à concerner tous les personnels, si l'on peut s'attendre à une légère revalorisation de la part fixe de l'ISOE de 74,40€ (x10 mois) pour les enseignants (hormis les professeur.es documentalistes encore une fois sacrifié.es), à quelques mesures indemnitaires pour les CPE et Psy-EN, et à d'autres dispositions destinées à favoriser le continuum de carrières qui s'allongeraient (% d'accès vers la Hors-classe et la classe exceptionnelle), force est de constater que **le compte n'y est absolument pas**. A fortiori lorsque l'on sait que ces mesures se feraient en partie au détriment de l'actuelle prime d'attractivité redistribuée sur les échelons 1 à 6 et non plus jusqu'au 9ème. Toutes ces mesures, minimales financièrement mais imposables, portant sur de l'indemnitaire et non de l'indiciaire seraient également sans effet sur les montants de nos retraites. Voici pour la part soi-disant universelle, passons au cas par cas... le pacte en lui-même.

Le ministère a imaginé une nouvelle manière de soumettre les personnels dans un lien de subordination directe et locale. En effet, il imagine que dans un pacte faustien, des personnels paupérisés, appâtés par une promesse de gain accepteraient d'eux-mêmes de s'inscrire dans des missions pour des sommes dérisoires en comparaison de notre perte de pouvoir d'achat et des missions à accomplir. Ce pacte serait une fusée à multiples étages que le ministère baptise « briques », les per-

sonnels pouvant outre leur service, y compris les 2HSA obligatoires, les empiler... Ainsi, ces personnels volontaires se verraient confier différentes missions, la 1ère brique de priorité des priorités étant les remplacements de courte durée pour une somme annuelle équivalente à une IMP (1250€) afin d'effectuer un volume d'heures (environ 24) de remplacements par an, une autre brique portant sur devoirs-faits, d'autres sur des projets ou des missions de coordinations (autres que disciplinaires...). Ce pacte serait contracté directement auprès du **chef d'établissement qui aurait tout pouvoir sur le pilotage** quitte à non seulement s'assurer de leur réalisation mais éventuellement à les réorienter comme bon lui semble en cours d'année ... faute de remplacements suffisants à faire par exemple.

Et c'est là que cela devient intéressant... car malgré une absence totale de dialogue, le ministère persévère à vouloir mettre en place dès la rentrée prochaine ce système qui ferait voler en éclat les notions d'obligations réglementaires de service, créerait des inégalités locales, augmenterait le risque de pression hiérarchique, poursuivrait l'amenuisement du taux horaire des enseignants ramené à environ 52,09€ de l'heure... Ainsi si individuellement certain.es pourraient être tenté.es de se pacter dans l'idée de mettre un peu de beurre dans les épinards, il convient collectivement de ne pas nous laisser attirer par l'argent du leurre. Le pacte c'est la contractualisation locale de nos missions. Or, pour mettre en œuvre ce piège dans lequel le ministère estime déjà que 15 % d'entre nous pourraient tomber, il devra d'abord déterminer cette enveloppe, au passage bien inférieure à ce que lui coûterait une réelle revalorisation sans condition de tout. es et tous.

Aussi modique soit-elle, le ministère envisage donc, jouant la division, que dans chaque établissement les besoins en pacte pour la rentrée 2023-2024 soient estimés en cette fin d'année. Nous vous appelons donc à rester vigilant.es, à vous tenir informé.es et à nous tenir au courant des situations dans vos établissements respectif.ves.

Ne devenons pas des papactes ! No pactaran !